



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 mars 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20 Mars 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 2000

**Débaptisation de la rue Alexis Carrel et adoption d'un règlement général  
de dénomination**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M.  
Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie  
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine  
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile  
MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200137

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Débaptisation de la rue Alexis Carrel et adoption d'un règlement  
général de dénomination**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Nous avons souhaité que des discussions s'engagent entre les associations qui ont constitué un collectif pour la débaptisation de la rue Alexis Carrel et les riverains de celle-ci avant que nous nous prononcions sur ce sujet.

Depuis lors, chacun d'entre nous a reçu un dossier qui tente de réhabiliter Alexis Carrel mis en cause pour ses thèses d'eugénisme et d'exercer sur les élus à travers toute la France des pressions puisque la débaptisation des rues Alexis Carrel est à l'ordre du jour dans l'ensemble du pays.

Dans ces conditions, je vous propose de réaffirmer clairement les thèses humanistes qui sont les nôtres depuis toujours dans l'action municipale. Il n'est donc pas souhaitable que le maintien du nom de cette rue puisse laisser penser que le Conseil Municipal cautionne les thèses défendues par Alexis Carrel.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- arrêter le principe d'une débaptisation de la rue Alexis Carrel
- adopter un règlement général ci-joint relatif aux appellations de nos rues, espaces et équipements publics ainsi que de leur éventuelle et exceptionnelle débaptisation possible pour un seul et unique motif de refus des thèses eugénistes et racistes.
- organiser avec les riverains concernés, les conditions matérielles de cette opération en accompagnant la prise en charge des conséquences administratives et le cas échéant, financières de cette débaptisation. A cet effet, une permanence organisée par Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire et tenue par des élus assistés d'agents municipaux permettra de répondre à l'ensemble des questions posées.
- la commission de la dénomination des rues proposera au Maire, 6 noms parmi lesquels les riverains seront invités à choisir pour la nouvelle appellation de leur rue. Les riverains pourront également, à l'exception de la dénomination Alexis Carrel, faire des propositions de nouveaux noms à la Commission de Dénomination des rues. Le Conseil Municipal délibèrera sur la nouvelle appellation après examen en Commission Générale.

7 Conseillers Municipaux ont refusé de prendre part au vote.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	7
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)